

PP 2 NOV. 2012

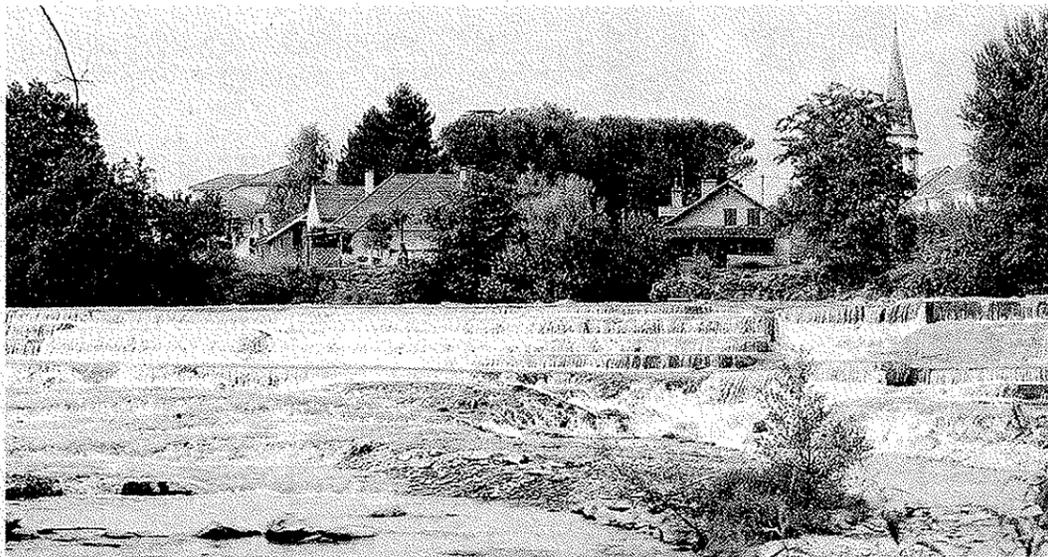
» **MAZÈRES-LEZONS** Une étape décisive vient d'être franchie dans le dossier serpent de mer de la digue avec l'ouverture de l'enquête publique. L'ouvrage devrait être construit en 2013.

## La digue va enfin voir le jour

L'avis d'enquête publique a été publié mercredi. « Enfin ! » serait tentée de se dire Monique Sémavoine, maire de Mazères-Lezons. « C'est une bonne nouvelle, a-t-elle réagi hier. Nous attendions cela depuis presque un an ! » Voilà en effet plus de 2 ans que le projet de digue de protection contre les risques d'inondations a été présenté aux habitants en réunion publique. À l'époque les travaux étaient annoncés pour janvier 2012. « Le dossier est tellement lourd qu'il y a des lenteurs qui peuvent nous paraître surprenantes mais sont toutefois légitimes, philosophe le premier magistrat. Mais maintenant, on peut dire que le plus dur est fait ». Un certain soulagement après la récente crue du gave il y a 10 jours qui a causé quelques inquiétudes.

### « Tout un combat »

Il est vrai que le sujet de la digue de protection contre la crue centennale jouait les serpents de mer (ou plutôt de gave) à Mazères-Lezons depuis une dizaine d'années. Tout était parti de la construction du pont de la rocade construit par l'État. « Deux voûtes



Le feuillet de la digue de protection contre les inondations est en passe de s'achever. © ARCHIVES MARC ZIRNHELD

avaient été réalisées au lieu de trois, se souvient la maire. Une association d'habitants d'un lotissement situé en zone inondable s'est aperçue que de ce fait, le pont bloquait davantage d'eau en cas de crue. Il y a eu tout un combat. Et l'État a fini par reconnaître qu'il pouvait y avoir un risque d'inondation en cas de crue centennale ». D'où ce projet de digue de protection, évalué à « 800 000 euros ». Mais comme entre-

temps la route a été rétrogradée au conseil général, c'est ce dernier qui a hérité du bébé. Il a fallu ensuite se mettre d'accord sur le tracé.

### Travaux courant 2013

Quoi qu'il en soit, l'ouverture de l'enquête publique sonne les trois coups de la phase active du projet. Elle va durer deux mois. Il s'agira ensuite pour le conseil général de lancer l'appel d'offres

pour désigner le maître d'œuvre, puis la consultation des entreprises. Si tout va bien, Monique Sémavoine espère que les travaux débuteront « au milieu de l'année 2013 ». Il y en aura alors pour 3 mois supplémentaires. Ce calendrier arrange finalement un peu la commune, puisque la rénovation de la salle de sport voisine qui vient de débiter pourra ainsi être achevée.

■ E. B.